



Mariage et changement de nom enfant

Par **cannibal_king**, le **27/09/2010 à 12:33**

Bonjour,rnrnMa compagne et moi allons nous marier. Celle-ci est deja mere d'un enfant de 2 ans qui habite avec nous. L'enfant porte le nom de sa mere - qui en a la garde exclusive avec droit de visite du pere d'1/2 journee par semaine - suivi du nom de son geniteur.rnMa future femme souhaite porter mon nom apres le mariage. Nous aimerions savoir s'il est possible de changer egalement le nom de l'enfant en mon_nom - nom_du_geniteur. Si c'est possible, quelles sont les demarches a suivre?rnrnMerci beaucoup par avance

Par **mimi493**, le **27/09/2010 à 13:50**

Votre femme ne pourra qu'user de votre nomrnrnL'enfant ne peut pas changer de nom, même à titre d'usage pour prendre celui de son beau-père.rnLa seule solution pour qu'il y ait un nom commun pour les 3 membres de la famille serait que ce soit vous qui accoliez le nom de votre épouse au votre.